

Paris, le 23 juin 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pôle emploi et le GIFAS se mobilisent pour faire face au défi des besoins en recrutement dans le secteur de l'industrie aéronautique, spatiale et de défense

A l'occasion du Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace de Paris-Le Bourget, Pôle emploi et le Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (GIFAS) ont signé, ce jour, une convention cadre nationale d'une durée de trois ans pour consolider leur collaboration face au défi des besoins en recrutement dans le secteur de l'industrie aéronautique, spatiale et de défense.

Dans un contexte de reprise forte de l'activité qui a suivi la période Covid, le secteur de l'industrie aéronautique, spatiale et de défense est redevenu créateur d'emplois en France. Il fait face à des besoins importants en compétences tant dans le domaine de la production que dans l'ingénierie et la préparation des nouvelles générations d'aéronefs décarbonés.

La filière poursuit sa croissance et ses embauches massives, porteuses de créations d'emplois en France. Compte tenu des bonnes perspectives d'activité, 25 000 embauches sont prévues en 2023 dont 7 000 jeunes alternants, de tous niveaux. La filière devrait donc retrouver en 2023 son niveau d'emplois d'avant crise.

Cependant, les tensions sur l'emploi freinent la reprise du secteur. Elles sont liées à l'évolution du marché national de l'emploi, à un déficit persistant d'attractivité des métiers industriels et plus spécifiquement à une moindre attractivité ressentie du secteur de l'aérien. Le GIFAS a donc engagé un effort inédit de promotion des métiers et de soutien au recrutement dans la filière avec le lancement, en 2022, d'une campagne nationale de communication « L'Aéro Recrute ». Elle se poursuit en 2023 et s'adresse notamment aux salariés et aux demandeurs d'emplois en situation de reconversion.

Ces enjeux stratégiques pour l'avenir de la filière justifient la mise en œuvre d'un plan national d'actions partagé entre le GIFAS et Pôle emploi.

Ce plan s'articule autour de quatre ambitions principales :

- 1. Développer les synergies nationales et territoriales entre leurs réseaux respectifs ;**
- 2. Améliorer l'information sur les métiers et les compétences de la filière auprès des demandeurs d'emploi pour favoriser leur attractivité :**
 - En partageant des informations contribuant au diagnostic sectoriel et territorial des enjeux du recrutement de l'industrie aéronautique, spatiale et de défense dans les territoires ;

→ En valorisant les métiers et en renforçant l'attractivité du secteur.

3. Agir pour satisfaire les besoins en recrutement de l'industrie aéronautique, spatiale et de défense au bénéfice du placement des demandeurs d'emploi :

- En donnant plus de visibilité aux opportunités d'emploi du secteur de l'industrie aéronautique, spatiale et de défense ;
- En facilitant et accompagnant les recrutements.

4. Renforcer les démarches inclusives des publics demandeurs d'emploi dans ce secteur en mobilisant les dispositifs existants.

Pour Jean Bassères, directeur général de Pôle emploi : « Avec cette convention, Pôle emploi et le GIFAS renforcent leur coopération sur l'ensemble du territoire pour faire face aux défis des recrutements. L'engagement de Pôle emploi est indispensable pour relever les défis auxquels est confronté le secteur de l'industrie aéronautique, spatiale et de défense. A travers notamment notre méthode de recrutement par simulation, nos dispositifs de formation préalables à l'embauche ou d'immersion professionnelle ou encore nos forums-salons de recrutement, nous mettrons tout en œuvre pour mieux faire connaître les métiers et les compétences auprès des demandeurs d'emploi et accompagner les recrutements. »

Pierre Bourlot, délégué général du GIFAS : « Nous sommes heureux de renforcer notre coopération avec Pôle emploi à travers cette convention. Cette démarche devrait nous permettre de répondre à un enjeu majeur pour la filière, celui d'élargir notre vivier de candidats et en particulier de le féminiser, et à celles et ceux qui nous rejoignent de prendre part à l'aventure technologique historique de l'aviation bas-carbone. »

Par ailleurs, Pôle emploi est présent, pour la première fois au Salon du Bourget, sur un stand au côté de la Direction Générale de l'Aviation civile (DGAC) au sein de l'exposition l'Avion des Métiers proposée par le GIFAS et située dans le hall Concorde.

A propos de Pôle emploi :

Pôle emploi est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Pôle emploi s'appuie sur près de 900 agences de proximité et relais. Le site www.pole-emploi.org ou [@pole_emploi](https://www.instagram.com/pole_emploi) reçoit 42 millions de visites par mois.

A propos du GIFAS : Créé en 1908, le Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (GIFAS) est un syndicat professionnel qui regroupe plus de 440 sociétés - depuis les grands maîtres d'œuvre, systémier, PME et startups. Ses membres constituent une filière cohérente, solidaire et dynamique de haute technologie spécialisée dans l'étude, le développement, la réalisation, la commercialisation et la maintenance de tous programmes et matériels aéronautiques et spatiaux, civils et militaires, ainsi que de systèmes de défense et de sécurité.

Le GIFAS représente une profession dont le chiffre d'affaires 2022 est de 62,7 Mds€, avec 83% du chiffre d'affaires consolidé à l'export, et qui emploie directement 195 000 personnes.

Tous les deux ans, le GIFAS organise le Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace de Paris-Le Bourget, première manifestation mondiale du genre. Le 54ème Salon a lieu du 19 au 25 juin 2023.

CONTACTS PRESSE

Pôle emploi : Anne-Sophie Maille - 06 18 67 58 91 - anne-sophie.maille@pole-emploi.fr

GIFAS: Christophe Robin - 06 07 51 86 23 - christophe.robin@gifas.fr